



Comité Varois des Echecs
Assemblée Générale électorale du 28 janvier 2017
à La Farlède, salle polyvalente

Clubs présents ou représentés par pouvoir : Brignoles, Cuers, Ecole toulonnaise, La Farlède-Toulon, Hyères, Sanary, Villages Varois Echecs, Draguignan, Ollioules, La Crau, soit 10 clubs sur 14. Le total des présents et représentés est de 35 voix sur un total de 47. Les statuts n'imposent pas de quorum pour la tenue de l'Assemblée. Elle peut délibérer valablement.

Le Président Michel Tricot ouvre la séance à 14 heures 10.

Rapport moral du Président

M. Tricot rappelle qu'il arrête ses fonctions de président. Il adresse ses remerciements à son équipe du CVE. Il évoque la mémoire des regrettés J.L. Guillemard, J. Charbonnel et Jacky Maurage.

Il commente brièvement le rapport moral publié sur le site du CVE. Il fait rapidement le point du travail à entreprendre par la nouvelle équipe.

Vote sur le rapport moral

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport moral est adopté

Rapport d'activité et rapport technique

M. Tricot commente brièvement le rapport d'activité qui a été publié sur le site

Le nombre des licenciés au 31 août 2016 est de 1537, en augmentation. Il est difficile de faire des comparaisons à 10 ans d'intervalle car les politiques locales des clubs et des municipalités pour licencier ou non les enfants initiés dans les écoles ont évolué.

Mme Bolla responsable des scolaires commente le bon développement des championnats d'échecs des différents établissements scolaires. Elle donne des informations sur l'évolution du championnat UNSS.

Vote sur le rapport d'activité et rapport technique

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport d'activité et rapport technique est adopté

Présentation des comptes par le Trésorier et quitus

Le trésorier Marcel Bolla gère les comptes avec le logiciel B-association de manière transparente. Les documents comptables sont sur le site du CVE

M. Bolla effectue un rappel pédagogique du fonctionnement de la trésorerie.

Le compte de résultats de 2016 comporte une balance négative à cause de la subvention au tournoi international de l'été 2016 et de la baisse des subventions.

La situation est tout à fait saine avec environ 14 000 € au jour de l'AG au total du compte courant et du livret A. Quelques opérations (chèques émis) sont en attente.

Vote sur les comptes de l'exercice et le quitus au Trésorier

Pour : 34

Abstention : 1

Contre : 0

Les comptes de l'exercice sont approuvés et le quitus est accordé.

Site CVE

Le responsable du site Marcel Bolla donne des informations techniques sur le fonctionnement actuel du site. Il suggère au futur responsable de le contacter très rapidement pour faciliter la transition.

Election du Comité Directeur et du Président pour un mandat de 4 ans

Les statuts imposent une élection au scrutin de liste. La commission de contrôle des opérations électorales représentée en AG par M. Michel Bonnafous a reçu la candidature d'une seule liste, conduite par M. Hendrik Brongers. La commission a validé la liste.

Mme Bolla présidente du club La Farlède-Toulon Echecs explique pourquoi elle souhaite s'abstenir.

Il est procédé au vote :

Liste conduite par M. Hendrik Brongers : 30 voix

La liste conduite par M. Hendrik Brongers est élue. M. Hendrik Brongers est élu président du Comité Varois des Echecs pour un mandat de 4 ans. La composition complète est donnée en annexe.

Le mandat du Comité et du Président prendra fin à l'Assemblée Générale électorale de 2021.

Suite de l'Assemblée Générale après élection

Après une pause de l'Assemblée et une courte réunion du Comité Directeur élu le président Hendrik Brongers présente son équipe à l'Assemblée :

président : M. Hendrik Brongers
vice président : M. Philippe Langevin
trésorière : Mme Sandrine Soler-Petit
secrétaire : M. Denis Lepelletier
directrice secteur jeunes : Mme Cybèle Husson
directeur technique : M. Bernard Ramazzotti
responsable communication et site : M. Eric Daini
responsable secteur scolaires : M. Stéphane Foresti
directeur technique adjoint, responsable des salles : M. Patrick Le Floch
adjoint communication : M. Benjamin Nouri
autres membres du comité : Mme Dimaryk Vincken, MM. Michel Bizat, Eric Mory, Alain Olive, Hugues Benoît, Leo Candela.

Modification du siège social du CVE

Le président Hendrik Brongers propose de transférer le siège social du Comité varois des Echecs à l'adresse suivante : 35 avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères.

Vote sur le changement de siège social du CVE

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Résolution adoptée

Modification des statuts

Compte tenu de la résolution précédente la modification suivante de l'article 1.1.2 des statuts est soumise au vote : la 1-ère phrase actuelle « le siège se situe 154 rue Guynemer 83100 Toulon » est remplacée par « le siège se situe 35 avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères »

La condition de quorum prévue à l'article 4.1 des statuts est satisfaite.

Vote sur la modification de l'article 1.1.2 des statuts

Pour : 35 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution adoptée

Autorisations concernant les comptes bancaires

La résolution suivante est soumise au vote : « l'Assemblée générale autorise le président Hendrik Brongers et la trésorière Sandrine Soler-Petit à représenter chacun le CVE auprès des établissements bancaires et à effectuer chacun des deux toutes opérations bancaires avec sa seule signature. »

Vote sur les autorisations concernant les comptes bancaires

Pour : 35 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution adoptée

Budgets prévisionnels

Un budget prévisionnel 2017 a été voté à l'AG de 2016.
Le président Hendrik Brongers soumet à l'AG un budget prévisionnel légèrement modifié et mieux adapté aux objectifs de la nouvelle équipe. Ce nouveau budget prévoit une demande de subvention au Conseil départemental pour aider au tournoi international de juillet 2017. Sur ce budget les charges et les produits s'équilibrent à 13 000 €.

Vote sur le budget prévisionnel 2017 :

Pour : 35 Abstention : 0 Contre : 0

Le budget prévisionnel 2017 est adopté

M. Brongers soumet au vote un budget prévisionnel 2018 identique.

Vote sur le budget prévisionnel 2018 :

Pour : 35 Abstention : 0 Contre : 0

Le budget prévisionnel 2018 est adopté

Questions diverses

M. Brongers donne des informations sur le tournoi international du CVE qui se déroulera à Sanary du 1^{er} au 07 juillet 2017.

M. Le Floch s'interroge sur l'opportunité de poursuivre l'effort financier en faveur de ce tournoi. La question sera à nouveau posée en septembre pour l'année suivante compte tenu des résultats du tournoi de juillet.

M. Le Floch informe l'AG de l'organisation à Cuers d'une journée des Echecs le samedi 18 mars.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures 30.

Le Président, Hendrik BRONGERS

Le Secrétaire, Denis LEPelletier